Santé Québec Estrie - CHUS

DÉFINITION D'UN MOT DE PASSE ROBUSTE

Pourquoi définir un mot de passe robuste?
Des outils automatisés permettent aux cybercriminels de tester rapidement des millions de combinaisons afin de découvrir des mots de passe faibles. Un mot de passe robuste réduit considérablement ce risque et aide à protéger vos renseignements et votre identité numérique.

Authentification multifacteur (MFA)
Lorsque disponible, activez toujours l'authentification multifacteur. Même si elle ajoute une couche de sécurité importante, certaines applications ne la prennent pas encore en charge. Un mot de passe robuste demeure donc essentiel pour réduire les risques.

Les éléments d'un mot de passe robuste

- **La longueur**

Privilégiez les mots de passe longs, car ils sont plus difficiles à compromettre.

- **La complexité**

Utilisez des lettres majuscules et minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

- **La facilité de mémorisation**

Choisissez un mot de passe difficile à deviner, mais facile à retenir.

- **L'unicité**

Utilisez un mot de passe différent pour chaque service. Ainsi, si un compte est compromis, les autres demeurent protégés.

Exigences minimales
Le mot de passe doit respecter les critères minimaux pour garantir une sécurité optimale :

- Longueur minimale de 12 caractères;
- Inclure au moins trois (3) des quatre critères suivants :
  - Lettre majuscule;
  - Lettre minuscule;
  - Chiffre;
  - Caractère spécial (ex. : #,!,@,$,%,?,&,*,-,_).
- Ne pas utiliser de mots de passe évidents, comme « 123456 »;
- Ne pas utiliser les mêmes caractères répétés de façon successive (ex. : aaa, 111);
- Ne pas réutiliser les douze (12) derniers mots de passe.

Optez pour une phrase de passe longue et facile à mémoriser.
Exemple : GoClubmed!Bahamas
La longueur prime sur la complexité. Un mot de passe de plusieurs caractères résiste beaucoup mieux aux attaques.

Références
SanteQc-REG-0003 - Règles d'authentification Santé Québec - Version 1.0 09-03-2026.
LET_23-COCD-0041 - Mot de passe sécuritaire Complément d'information - Version 23-10-2023.